



# KS groupe

2 IMPASSE DE L'INDUCTION - B.P. N° 30052  
ZI - 67802 BISCHHEIM CEDEX - TÉL. 03 88 19 14 38  
www.ksgroupe.fr - Courriel : contact@ksgroupe.fr

## PREFECTURE DE LA MARNE

Direction départementale des territoires  
de la Marne  
Service Environnement, Eau,  
Préservation des Ressources  
Cellule procédures environnementales  
40 Boulevard Anatole France  
BP 60554  
51 000 CHALONS EN CHAMPAGNE

A l'attention de Monsieur le Préfet,

**Objet :** *Demande d'autorisation environnementale pour une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement- Site KS GROUPE-CERNAY-LES-REIMS.*

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Monsieur Edouard SAUER, agissant en qualité de Membre du Directoire de la société KS GROUPE, sollicite par la présente, en application de l'article R512-2 du Code de l'Environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, l'examen d'une demande d'autorisation environnementale pour un bâtiment à usage d'entreposage sur la commune de Cernay-lès-Reims (51 420).

En application du Code de l'Environnement, l'établissement sera soumis à autorisation au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1, 2663-2 de la nomenclature relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Il sera également soumis à enregistrement au titre de la rubrique 1511 et à déclaration au titre des rubriques 2910 et 2925.

Le présent Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale comprend les documents suivants :

- Un résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude des dangers
- Une présentation du demandeur ;
- Une évaluation environnementale ;
- Une étude de dangers ;
- Une notice relative à l'hygiène et à la sécurité ;
- Une carte au 1/25000<sup>ème</sup> sur laquelle est indiqué l'emplacement du site;
- Un plan des abords de l'installation à l'échelle 1/2500<sup>ème</sup> couvrant le dixième du rayon d'affichage ;

---

### KS groupe

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 1.000.000 €  
R.C.S. STRASBOURG TI 568 501 316 • SIRET : 568 501 316 00034 • T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE FR 05 568 501 316 • APE 6420 Z  
T.V.A. payée à l'encaissement récupérable proportionnellement à votre paiement • Lieu de juridiction : STRASBOURG

**CLAUSE PENALE :** En cas de non-paiement du solde du prix à l'échéance, le débiteur est redevable, en plus de ce solde, d'une indemnité correspondant à 20% du solde impayé. Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable, du seul fait du non-respect de la date d'échéance par le débiteur.



- Un plan d'ensemble des installations à l'échelle 1/500<sup>ème</sup> dans un rayon de 35 m autour du site indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants. Pour ce plan, la société KS GROUPE sollicite une dérogation à l'article D181-15-2.1 9° du Code de l'Environnement. Pour faciliter sa lecture, le plan d'ensemble du bâtiment est présenté à l'échelle 1/500<sup>ème</sup> et non à l'échelle 1/200<sup>ème</sup>.

Le rayon d'affichage pour l'enquête publique est de 2 kilomètres, il concerne les communes de Reims, Cernay-les-Reims, Taissy et Saint-Léonard.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, et restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical stroke crossing it near the right end.